

L'auto-entrepreneur : comment je m'enregistre ?

L'enregistrement



Les informations portées sur le formulaire d'enregistrement de votre auto-entreprise (appelé « Déclaration de début d'activité ») ont toutes des conséquences, notamment :

- le choix de l'activité,
- la date de début d'activité,
- le descriptif d'activité.

D'autres indications demandent une analyse comme, le choix fiscal.

L'enregistrement (en ligne ou à votre CFE) de votre auto-entreprise est gratuit.

Pour vous aider à remplir le formulaire, n'hésitez pas à vous faire aider par votre CCI.

L'enregistrement en ligne

✓ Vous **créez votre activité** en ligne : 4 solutions :

Remplissez le formulaire de déclaration d'activité en ligne sur :

- Votre activité est **commerciale** : www.CFEnet.cci.fr (CFE en ligne des Chambres de commerce et d'industrie)
- Votre activité est **artisanale ou mixte** (commerciale et artisanale) : www.cfe-metiers.com (CFE en ligne des Chambres de métiers et de l'artisanat)
- Votre activité est **libérale** : www.cfe.urssaf.fr (CFE en ligne des Urssaf)
- Quelle que soit l'activité : www.lautoentrepreneur.fr



Si vous voulez créer une AERL, connectez-vous sur www.quichet-entreprises.fr

Quel que soit le site Internet choisi, votre demande d'enregistrement de votre auto-entreprise arrivera aux mêmes destinataires : RSI, URSSAF, impôts et INSEE.

L'enregistrement en ligne avec CFEnet

1- Après avoir créer votre identifiant et votre mot de passe, vous allez recevoir un mél qui vous demandera de valider votre inscription. Ensuite, vous pourrez commencer votre formalité d'inscription

[Accueil](#) > [Votre Espace](#) > [Nouvelle Formalité](#)

Votre Espace

 Mme CARRe Nathalie
Bienvenue dans votre espace personnel.

Voici la liste des formalités disponibles sur CFEnet
Pour plus d'information, consultez notre mode d'emploi. 

CFEnet : comment ça marche ? 

Vos actions en ligne

- Créer une nouvelle formalité
- Accéder à vos dossiers

Votre profil CFEnet

- Modifier
- Se déconnecter

- Auto-entrepreneur, pour faire votre déclaration de début d'activité, cliquez ici
- Auto-entrepreneur, pour faire votre déclaration de cessation d'activité, cliquez ici
- Auto-entrepreneur, pour faire votre déclaration de modification, cliquez ici

CRÉATION	MODIFICATION	CESSATION
<p>Pour une société commerciale :</p> <p>Vous souhaitez :</p> <ul style="list-style-type: none">Créer la société, avec ou sans demande d'ACCRES Ouvrir un établissement supplémentaire Ouverture du 1er établissement en France d'une société ayant son siège à l'étranger Demander l'ACCRES 	<p>Pour une société commerciale :</p> <p>Vous souhaitez déclarer :</p> <ul style="list-style-type: none">La mise en activité de la société Le transfert de siège et/ou d'un établissement  <p>Vous souhaitez modifier :</p> <ul style="list-style-type: none">son identification ses dirigeants ses activités 	<p>Pour une société commerciale :</p> <p>Vous souhaitez :</p> <ul style="list-style-type: none">Cesser totalement l'activité sans radiation Cesser totalement l'activité et dissoudre la société Radier la société suite à la clôture des opérations de liquidation Radier la société suite à une fusion ou une scission

L'enregistrement en ligne avec CFEnet

✓ Le formulaire pour créer son activité sur le site de CFEnet.cci.fr

1 – Indication de la localisation de l'activité

→ Permet de connaître votre contact CFE

> Démarrage de votre formalité

Prévoyez environ 10 - 15 mn

Votre demande est :

☒ Déclaration de début d'activité d'auto-entrepreneur

Pour devenir auto-entrepreneur, votre régime fiscal doit être le régime du micro fiscal BIC, et votre chiffre d'affaires annuel doit être inférieur à :
80 000 € HT pour le commerce
et
32 000 € HT pour les services.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
<http://blog.auto-entrepreneur.cci.fr>

Dans quel département exercerez-vous votre activité ?

95 : VAL D'OISE

Dans quelle commune ?

SANNOIS

Votre partenaire CFE est celui de la CCI de :
VERSAILLES VAL D'OISE/YVELINES
34 R DE ROUEN
BP 80149
95304 CERGY PONTOISE CEDEX

E-mail : cfe95@versailles.cci.fr
Internet : www.versailles.cci.fr

Tél. : 01 30 75 35 95
Fax : 01 30 75 35 44

Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
le vendredi de 9h à 12h.

> Valider

L'enregistrement en ligne avec CFEnet

2 – Indication d'une activité non salariée déjà existante

> Démarrage de votre formalité

Déclaration de début d'activité d'auto-entrepreneur

- Avez-vous déjà exercé une activité non salariée ? Oui Non

> Valider

→ Si oui, il vous sera demandé le N° SIREN de cette entreprise

→ Si non, étape 3

3 – Saisie de votre identité

> Identité

Quel est votre nom de naissance ? DUPONT

S'il est différent de votre nom de naissance, indiquez votre nom d'usage. DURANT

Quel est votre prénom usuel ? Puis le cas échéant vos autres prénoms
Martine

Indiquez vos date, lieu de naissance et sexe :

Votre date de naissance : 19/03/1974 (jj/mm/aaaa)

Pays : FRANCE

Département : 08

Commune : CHARLEVILLE MEZIERES

Sexe : Masculin Féminin

Quelle est votre nationalité ? Français

Etape précédente



Etape suivante



> Quitter et conserver vos données

Besoin d'aide

Consulter le mode d'emploi ou contacter le CFE correspondant à ce dossier. Celui-ci vous propose une assistance à la formalité :

C.C.I de VERSAILLES VAL D'OISE/YVELINES
34 R DE ROUEN BP 80149

95304 CERGY PONTOISE CEDEX

E-mail : cfe95@versailles.cci.fr
Internet : www.versailles.cci.fr
Tél. : 01 30 75 35 95
Fax. : 01 30 75 35 44

Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
le vendredi de 9h à 12h.

Accès direct à une page :

Identité

L'enregistrement en ligne avec CFenet

4 – Informations sur le statut matrimonial et le conjoint

> Conjoint

> Etes-vous marié ou pacsé ? oui non

⚠

> Etes-vous marié sous un régime de communauté ou conventionnel ? oui non

CFenet vous rappelle que vous devez informer votre conjoint commun en biens des conséquences de dettes contractées dans l'exercice de la profession. (un modèle d'attestation est disponible sur le site <http://blog.auto-entrepreneur.cci.fr>)

> Si votre conjoint marié ou pacsé travaille régulièrement dans l'entreprise, précisez son statut :

Conjoint ou pacsé collaborateur Conjoint ou pacsé salarié

Non concerné par ce choix

Etape précédente

Etape suivante

> Quitter et conserver vos données

⚠ Champs obligatoires
📄 Informations complémentaires

L'auto-entrepreneur peut avoir un conjoint collaborateur

L'enregistrement en ligne avec CFenet

5 – Information sur le domicile

> Domicile

> Êtes-vous forain ? oui non

> Êtes-vous ambulant ? oui non

> A quelle adresse exercez-vous votre activité ? à votre domicile à une autre adresse

Quelle est l'adresse de votre domicile

> N° : 28 Avenue

> Libellé de voie ou lieu-dit : Damiette

> Éventuellement, complément d'adresse :

> Distribution spéciale :

> Pays : FRANCE

> Code postal : 95110

> Commune : SANNOIS

Etape précédente Etape suivante

> Quitter et conserver vos données

Besoin d'aide

Consulter le mode d'emploi ou contacter le CFE correspondant à ce dossier. Celui-ci vous propose une assistance à la formalité :

C.C.I de VERSAILLES VAL D'OISE/YVELINES
34 R DE ROUEN BP 80149

95304 CERGY PONTOISE CEDEX

E-mail : cfe95@versailles.cci.fr
Internet : www.versailles.cci.fr
Tél. : 01 30 75 35 95
Fax. : 01 30 75 35 44

Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
le vendredi de 9h à 12h.

Accès direct à une page :

Domicile

L'enregistrement en ligne avec CFEnet

6 – Information sur l'activité

> Etablissement / Lieu d'exercice de l'activité

> Parmi les activités exercées, indiquer la plus importante

Vente de bijoux fantaisies

> Nouvelle activité exercée :

A quelle date débute l'activité de l'entreprise : 01/03/2011 (jj/mm/aaaa)

L'activité de votre entreprise est-elle : permanente saisonnière

Cette activité est-elle exercée en ambulante ? oui non

Précisez sa nature : Commerce de détail

Précisez son lieu d'exercice : Autre

Autre : Internet

Etape précédente Etape suivante

→ Indiquez l'activité principale

→ Indiquez les activités complémentaires

→ Date à laquelle vous allez effectivement débiter votre activité. C'est la date permettant le calcul du seuil de CA proratisé

Attention à l'activité déclarée, elle va déterminer

- votre code APE attribué par l'INSEE
- vos taux de cotisations et impôts
- vos possibilités d'être auto-entrepreneur ou pas
- vos seuils de chiffre d'affaires.

L'enregistrement en ligne avec CFEnet

8 – Information sur les choix du régime fiscal

> Régime fiscal

Vous relevez du régime fiscal "Micro".
Optez-vous pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu calculé sur le chiffre d'affaires? oui non

⚠

Pour le régime fiscal, vous devez choisir entre le régime micro simplifié ou le régime micro BIC:

- Si vous optez pour le régime micro simplifié, vous effectuez un paiement libératoire (simultanément au versement de vos charges sociales) que vous calculez en fonction de votre chiffre d'affaires:
 - 1% du CA pour une activité de commerce.
 - 1,7% du CA pour une activité de services.

L'impôt ainsi payé, vous n'aurez pas à mentionner sur votre déclaration annuelle de revenus les bénéfices relatifs à votre activité en tant qu'auto-entrepreneur. L'option est possible si votre revenu fiscal, pour une part du quotient familial, n'excède pas la limite supérieure de la 3ème tranche du barème de l'impôt sur le revenu de l'année précédente (pour 2007, 25 195 €). Ce plafond est majoré par demi-part supplémentaire de 50% et par quart de part supplémentaire de 25%. Le revenu considéré est celui de l'avant dernière année précédant celle pour laquelle l'option est demandée (pour un début d'activité en 2009, revenu de 2007).

- Si vous n'optez pas, votre régime de droit est celui du régime micro BIC, votre impôt est calculé à partir de votre chiffre d'affaires auquel un abattement est appliqué, 71% pour une activité de commerce et 50% pour une activité de services. Vous déclarez votre bénéfice sur votre déclaration annuelle de revenus.

Etape précédente  Etape suivante 

Besoin d'aide

Consulter le mode d'emploi ou contacter le CFE correspondant à ce dossier. Celui-ci vous propose une assistance à la formalité :

C.C.I de VERSAILLES VAL D'OISE/YVELINES
34 R DE ROUEN BP 80149

95304 CERGY PONTOISE CEDEX

E-mail : cfe95@versailles.cci.fr
Internet : www.versailles.cci.fr
Tél. : 01 30 75 35 95
Fax. : 01 30 75 35 44

Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
le vendredi de 9h à 12h.

Accès direct à une page :

Régime fiscal 

L'enregistrement en ligne avec CFEnet

9 – Information sur l'adresse de correspondance

> Adresse de correspondance

Indiquez les coordonnées où vous souhaitez être joint :

> Adresse de correspondance de l'entreprise est : L'adresse de l'entreprise
 autre adresse

Informations sur le destinataire :

> Destinataire : DURAND Martine 

> Téléphone :

> Fax :

> E-mail :

> Souhaitez-vous apporter des informations complémentaires, merci de les mentionner ci-dessous.

Etape précédente  

Etape suivante  

> Quitter et conserver vos données

Besoin d'aide

Consulter le mode d'emploi ou contacter le CFE correspondant à ce dossier. Celui-ci vous propose une assistance à la formalité :

C.C.I de VERSAILLES VAL D'OISE/YVELINES
34 R DE ROUEN BP 80149

95304 CERGY PONTOISE CEDEX

E-mail : cfe95@versailles.cci.fr
Internet : www.versailles.cci.fr
Tél. : 01 30 75 35 95
Fax. : 01 30 75 35 44

Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
le vendredi de 9h à 12h.

Accès direct à une page :

Adresse de correspondance 

L'enregistrement en ligne avec CFEnet

10 – Signature de la formalité

> Signature de la formalité

Pour valider votre demande de déclaration de début d'activité d'auto-entrepreneur, veuillez-vous identifier :

Identification du signataire : DURANT Martine

Adresse :

N° : 28 Avenue

Libellé de voie ou lieu-dit : Damiette

Éventuellement, complément d'adresse :

Distribution spéciale :

Pays : FRANCE

Code postal : 95110

Commune : SANNOIS

Vous certifiez l'exactitude des renseignements donnés.

Fait à : Paris

Le : 01/03/2011 (jj/mm/aaaa)

vous souhaitez bénéficier du circuit dématérialisé? oui non

Vous pouvez, si vous le souhaitez, dématérialiser votre dossier. Dans ce cas, vous devez obligatoirement authentifier électroniquement votre formalité. Vous devrez également dématérialiser votre pièce d'identité en la numérisant (avec un scanner par exemple).

Etape précédente Etape suivante

> Quitter et conserver vos données

Besoin d'aide

Consulter le mode d'emploi ou contacter le CFE correspondant à ce dossier. Celui-ci vous propose une assistance à la formalité :

C.C.I de VERSAILLES VAL D'OISE/YVELINES
34 R DE ROUEN BP 80149

95304 CERGY PONTOISE CEDEX

E-mail : cfe95@versailles.cci.fr
Internet : www.versailles.cci.fr
Tél. : 01 30 75 35 95
Fax. : 01 30 75 35 44

Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
le vendredi de 9h à 12h.

Accès direct à une page :
Signature de la formalité

Si oui, il vous faudra scanner votre pièce d'identité

Si vous ne pouvez pas la scanner, vous devrez imprimer le formulaire et l'envoyer avec la copie de votre pièce d'identité

L'enregistrement en ligne avec CFEnet

11 – Ajout de la pièce d'identité (si choix de la dématérialisation)

> Liste des pièces justificatives

Pièces justificatives

Voici la liste des pièces justificatives à fournir obligatoirement pour le dossier C95011408196 :

- **PIECES RELATIVES AU CHEF D'ENTREPRISE OU AUX DIRIGEANTS (à fournir pour chaque NOUVELLE personne)**
 - Pièce dématérialisée
 - Copie de carte nationale d'identité - recto-verso ou copie du passeport en cours de validité - 2 premières pages ou copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité.

Document à joindre (référence 101.4) :

Votre déclaration est prise en charge par votre CFE, vous n'avez pas de frais supplémentaires à régler

>

En scannant votre pièce d'identité, portez dessus la mention « je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette pièce justificative d'identité. Fait à ... , le ... » et votre signature.

L'enregistrement en ligne avec CFEnet

12 – Finalisation de l'enregistrement

> Finalisation du dossier dématérialisé

Dans le cas d'une procédure dématérialisée de début d'activité d'auto-entrepreneur, l'authentification de la formalité est assurée par l'attestation sur l'honneur de l'exactitude des informations ci-dessous

Signataire de la formalité :

M./Mme. DURANT Martine ,
28 , AV Damiette
95110 SANNOIS, FRANCE

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations de la formalité et signe la présente déclaration CFEnet n° C95011408196, faite à Paris, le 01/03/2010.

> Valider et télé-transmettre votre dossier au CFE correspondant

Vous pouvez également retourner au dossier, ce qui annulera l'authentification en cours :

> Retourner au dossier

L'enregistrement en ligne avec CFEnet

1- Si vous bénéficiez de l'ACCRE, vous devez maintenant saisir votre déclaration ACCRE que vous devrez imprimer, signer et envoyer à votre CFE au plus tard dans les 45 jours suivants l'enregistrement de votre auto-entreprise

[Accueil](#) > [Votre Espace](#) > [Nouvelle Formalité](#)

Votre Espace

Mme CARRe Nathalie
Bienvenue dans votre espace personnel.

Voici la liste des formalités disponibles sur CFEnet
Pour plus d'information, consultez notre mode d'emploi.

CFEnet : comment ça marche ?

Vos actions en ligne

- Créer une nouvelle formalité
- Accéder à vos dossiers

Votre profil CFEnet

- Modifier
- Se déconnecter

- Auto-entrepreneur, pour faire votre déclaration de début d'activité, cliquez ici
- Auto-entrepreneur, pour faire votre déclaration de cessation d'activité, cliquez ici
- Auto-entrepreneur, pour faire votre déclaration de modification, cliquez ici

CRÉATION	MODIFICATION	CESSATION
<p>Pour une société commerciale :</p> <p>Vous souhaitez :</p> <ul style="list-style-type: none">Créer la société, avec ou sans demande d'ACCREOuvrir un établissement supplémentaireOuverture du 1er établissement en France d'une société ayant son siège à l'étrangerDemander l'ACCRE	<p>Pour une société commerciale :</p> <p>Vous souhaitez déclarer :</p> <ul style="list-style-type: none">La mise en activité de la sociétéLe transfert de siège et/ou d'un établissement <p>Vous souhaitez modifier :</p> <ul style="list-style-type: none">son identificationses dirigeantsses activités	<p>Pour une société commerciale :</p> <p>Vous souhaitez :</p> <ul style="list-style-type: none">Cesser totalement l'activité sans radiationCesser totalement l'activité et dissoudre la sociétéRadier la société suite à la clôture des opérations de liquidationRadier la société suite à une fusion ou une scission